



**Notions et concepts** : Au choix de l'enseignant. Ce dernier, selon le niveau et le type de classe, peut mettre l'accent sur les notions grammaticales et les concepts de rédaction vus en classe au moment du projet. (Par exemple, dans une classe de langue seconde, on peut mettre l'accent sur la phrase simple au présent -ou au passé composé jumelé à l'imparfait-, ainsi que sur un vocabulaire simple mais précis.)

#### **FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT :**

Ce projet fait appel aux trois compétences à développer dans le cadre du programme de français langue d'enseignement, de même qu'à toutes leurs composantes.

#### **Compétences disciplinaires :**

- 1) Lire et apprécier des textes variés.
- 2) Écrire des textes variés.
- 3) Communiquer oralement selon des modalités variées.

#### **Composantes visées par les compétences disciplinaires :**

##### Compétence 1 :

- Construire du sens.
- Porter un jugement critique.
- Mettre à profit et acquérir des connaissances sur la langue, les textes et la culture.
- Réfléchir à sa pratique de lecteur.

##### Compétence 2 :

- Élaborer un texte cohérent.
- Faire appel à sa créativité.
- Mettre à profit et acquérir des connaissances sur la langue, les textes et la culture.
- Réfléchir à sa pratique de scripteur.

##### Compétence 3 :

- Construire du sens.
- Intervenir oralement.
- Mettre à profit et acquérir des connaissances sur la langue, les textes et la culture.
- Réfléchir à sa pratique d'auditeur, d'interlocuteur et de locuteur.

#### **Critères d'évaluation :**

Évaluation de la 1re compétence disciplinaire :

- Compréhension des éléments significatifs d'un ou de plusieurs textes.
- Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes.
- Recours à des stratégies de lecture appropriées.

Évaluation de la 2e compétence disciplinaire :

- Adaptation à la situation d'écriture.
- Cohérence du texte.
- Construction des phrases et ponctuation appropriées.
- Justesse du vocabulaire utilisé.
- Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale.
- Recours à des stratégies d'écriture appropriées.

Évaluation de la 3e compétence disciplinaire :

- Adaptation des propos à la situation.
- Cohérence des propos.
- Clarté de l'expression.
- Recours à des stratégies de prise de parole appropriées.

#### **Compétences transversales :**

- Mettre en oeuvre sa pensée créatrice.
- Exercer son jugement critique.
- Résoudre des problèmes.
- Exploiter l'information.
- Communiquer de façon appropriée.
- Actualiser son potentiel.
- Se donner des méthodes de travail efficaces.

#### **FRANÇAIS LANGUE SECONDE :**

Ce projet fait appel aux trois compétences à développer dans le cadre du programme de français langue seconde.

#### **Compétences disciplinaires :**

- 1) Interagir en français.
- 2) Produire des textes variés en français.
- 3) Lire des textes variés en français.

#### **Composantes visées par les compétences disciplinaires :**

##### Compétence 1 :

- S'adapter à la situation de communication orale ou écrite.
- Participer à des interactions en français.
- Exploiter ses connaissances sur la langue et la culture.

##### Compétence 2 :

- Adopter une démarche de production.
- Diversifier ses expériences de production.
- Se situer en tant que communicateur (programme enrichi).

##### Compétence 3 :

- Se donner une démarche de compréhension appropriée.
- Diversifier ses expériences de lecture.
- Se situer par rapport au texte (programme enrichi).

#### **Critères d'évaluation :**

Évaluation de la 1re compétence disciplinaire :

- Utilisation du français.
- Clarté et pertinence du message.
- Adoption d'attitudes favorables aux interactions.

Évaluation de la 2e compétence disciplinaire :

- Respect de l'intention de communication.
- Gestion de la démarche de production.
- Clarté du message.
- Cohérence du texte.
- Respect des conventions linguistiques.
- Utilisation de stratégies et de ressources appropriées à la situation de communication.

Évaluation de la 3e compétence disciplinaire :

- Exploration de textes variés.
- Démonstration de sa compréhension du texte lu.
- Identification d'éléments culturels.
- Recours à des stratégies et à des ressources adaptées à la situation de compréhension.

**Compétences transversales :**

- Mettre en œuvre sa pensée créatrice.
- Exercer son jugement critique.
- Résoudre des problèmes.
- Exploiter l'information.
- Communiquer de façon appropriée.
- Actualiser son potentiel.
- Se donner des méthodes de travail efficaces.